

Règlement de la consultation

Marché public sans formalités préalables à procédure adaptée (MAPA)

Marché public de services

◆ Objet du marché :

Navettes scolaires entre le site principal du lycée et un site annexe (ateliers de productique)

Le calendrier des navettes de l'année scolaire 2018-2019 figurant en annexe à ce règlement de la consultation est communiqué à titre indicatif. Il ne constitue pas un engagement de minimum de commandes auprès du titulaire.

◆ Date ou durée d'exécution du marché :

Fourniture du 01/01/2019 au 15/07/2020 sur bons de commandes
Marché annuel sans reconduction tacite

◆ Montant estimatif du marché :

Environ 10 000 € H.T. annuels

◆ Pièces à fournir par le candidat :

- présent dossier de consultation valant CCAP et CCTP que le candidat retournera revêtu de la mention lu et approuvé, portant le cachet de l'entreprise et émargé par le représentant habilité
- offre du candidat valant acte d'engagement signé

A l'appui de sa candidature, le candidat doit produire en un seul exemplaire les documents suivants :

- une fiche faisant état de sa capacité professionnelle, technique et financière
- si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie des jugements prononcés à cet effet
- une déclaration sur l'honneur datée et signée pour justifier que le candidat, selon l'ordonnance 2005-649 du 06 juin 2005 :
 1. a satisfait aux obligations légales et fiscales ;
 2. n'a pas fait l'objet d'une interdiction à concourir ;
 3. n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-4, L.324-9, L.324-10, L.324-14, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du Code du travail.
- un relevé d'identité bancaire ou postal

◆ Critères hiérarchisés de sélection du titulaire du marché :

Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse :

- **Respect des prestations demandées : 50%**
- **Coût : 40%**
- **Services annexes (délais de facturation, suivi client...) : 10 %**

◆ Conditions de réception, de livraison et d'admission :

Le titulaire s'engage à respecter les conditions et délais d'exécution portés dans son offre.

◆ Tarifs et règlement :

Les prix sont déterminés pour la durée du marché et s'entendent service rendu à l'endroit désigné par l'établissement. Ils sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant de manière obligatoire la prestation.

Le délai maximum de règlement est de 30 jours ouvrables à compter de la réception de la facture après service fait. (décret n°2013-269 du 29 mars 2013)

◆ Avances et caution :

Il ne sera pas versé d'avance au cocontractant.

Il ne sera pas demandé de caution au cocontractant.

◆ Date de notification du marché :

Retrait des dossiers et réception des candidatures :

Le dossier de consultation et le cahier des charges de ce marché sont à retirer auprès de Mme Katia Kreuter, gestionnaire au lycée Paul-Emile Victor. Ces documents peuvent également être envoyés au candidat qui en ferait la demande écrite jusqu'à la veille de la date de dépôt.

Ils sont également consultables gratuitement et en intégralité sur le profil d'acheteur dématérialisé hébergé sur le site de l'AJI à l'adresse : <https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/>

Date limite de dépôt : 30 novembre 2018

Les offres des candidats au marché sont à envoyer ou à déposer à l'adresse suivante :

**Lycée Paul-Emile Victor
A l'attention de M. Stéphane Arru
Marché Public de transport
625, avenue de Gottmadingen
BP 80116
39303 CHAMPAGNOLE Cedex**

ou envoyés à l'adresse électronique suivante : lyc.victor.champagnole@ac-besancon.fr
en précisant dans l'objet de votre message : **Candidature pour le marché public de transport**

Toute offre non parvenue à la date indiquée sera écartée des candidatures.

Les candidats seront informés du rejet ou de l'acceptation de leur offre par lettre.

La personne représentant le pouvoir adjudicateur est M. Stéphane Arru, ordonnateur du lycée Paul-Emile Victor de Champagnole et le comptable assignataire, M. Olivier Garrabos, agent comptable du même établissement.

La personne responsable
du marché.

Stéphane Arru



Signature du représentant habilité de l'entreprise :
Précédée de la mention manuscrite « conditions lues et approuvées »

Cachet de l'entreprise

cahier des charges

annexe

(cahier des clauses techniques
particulières)

cahier des charges

marché public de services de transport de personnes

Constitution du marché :

- Navettes scolaires quotidiennes entre le site principal du lycée situé au 625, avenue de Gottmadingen à Champagnole et son annexe (ateliers de productique), avenue Edouard Herriot à Champagnole.
- A titre indicatif, le calendrier des navettes de l'année scolaire 2018-2019 est proposé en annexe précisant le nombre d'élèves à transporter ainsi que les horaires de départ et d'arrivée. Les effectifs s'entendent hors période de stage (dates communiquées en pièce jointe) et hors période de vacances scolaires.

A propos du service proposé :

- Un représentant commercial devra constituer l'interlocuteur privilégié de l'établissement. Il devra être joignable facilement (par téléphone et courrier électronique) et intervenir rapidement.
- Les horaires de la prestation devront être respectés. Le transport devra être exécuté à l'emplacement désigné par l'utilisateur.
- Une facturation mensuelle forfaitaire ou selon prestations devra être proposée.

HORAIRES DES NAVETTES
Départ Lycée Paul Emile Victor vers l'annexe Herriot

JOURS	Heure départ	CLASSES	Nb. par classe	Nb élèves aller	Heure retour	Nb élèves retour
LUNDI	7h50	1 TU	17	26	12h	26
		CAP2	9			
	13h15	2de TU	15	39	17h30	24
		CAP2	9		16h30	15
Tle TU		15				
MARDI	7h50	1 TU	17	41	11h	17
		CAP2	9		12h	24
		2TU	15			
MERCREDI						
JEUDI	7h50	CAP1	13	18	12h	13
		2de TU	15		11h	15
	13h15	CAP1	13	28	17h30	28
		Tle TU	15			
VENDREDI	7h50	Tle TU	15	28	12h	28
		CAP1	13			
	13h15	1 TU	17	17	16h30	13
	14h35	CAP1	13	13	17h30	17

**planning des navettes à partir de
jeudi 24 septembre 2018**

Diffusion : P/chef des travaux/intendante/PA

